



Commune de
St-Sulpice

CONSEIL COMMUNAL

Saint-Sulpice, le 24 juin 2021

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
N° 06/2021**

Séance du Conseil communal du mercredi
23 juin 2021 à 19h00
A l'auditoire Amphimax de l'UNIL

Présidence : M. Michel Racine

Le Conseil communal de Saint-Sulpice

Après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion de la Municipalité ainsi que des comptes communaux 2020,
- des rapports de la Commission de gestion et des finances et ouï les conclusions,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

1. décide par 41 voix pour et 1 voix contre

- d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2020, ainsi que le bilan, tels qu'ils ont été présentés;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2020 des Ententes intercommunales Chalet « Les Alouettes » à Morgins, concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge et du Service intercommunal de défense contre l'incendie et de secours « SDIS Chamberonne ».

2. décide par 39 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions

- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2020.

Au nom du Conseil communal

M. Michel Racine M. Olga Aguilar

Le Président

La Secrétaire

